

**AVIS DE CLASSEMENT de la commission d'information et de sélection des appels à projets des établissements et services médico-sociaux relevant de la compétence exclusive de l'Agence Régionale de Santé de Normandie**

**SEANCE du 19 octobre 2021**

**en réponse à l'avis d'appel à projets**

*Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.*

**Objet de l'appel à candidature :** l'appel à projet vise la création de 2 dispositifs d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) « Un chez-soi d'abord », l'un de 100 places sur la métropole de Rouen et l'autre de 55 places sur la communauté urbaine de Caen la mer.

Les ACT relèvent de la catégorie des établissements et/ou services médico-sociaux mentionnés au I-9° de l'article L312-1 du CASF.

**Classement de la commission :** le classement a été établi par la commission d'information et de sélection des appels à projets médico-sociaux, conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

**Dispositif ACT – Métropole de Rouen**

Un dossier a été reçu par le secrétariat de la commission d'information et de sélection des appels à projets médico-sociaux. Il est recevable et n'a pas été refusé au titre de l'article R313-6 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

**1. GCSMS « Un chez-soi d'abord Rouen Métropole »**

**Dispositif ACT – Communauté urbaine de Caen la Mer**

Un dossier a été reçu par le secrétariat de la commission d'information et de sélection des appels à projets médico-sociaux. Il est recevable et n'a pas été refusé au titre de l'article R313-6 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

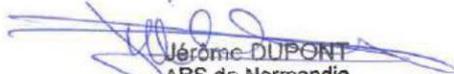
**1. GCSMS « Un chez-soi d'abord Communauté Urbaine Caen la Mer »**

L'avis de la commission d'information et de sélection des appels à projets médico-sociaux fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie et sur le site de l'ARS de Normandie.

Fait le 19 octobre 2021,

Le Président de la commission,

Jérôme DUPONT



Jérôme DUPONT  
ARS de Normandie  
Adjoint à la directrice de l'Autonomie